

# ANALYSE CLINIQUE FONCTIONNELLE DE L'OCCLUSION DENTAIRE (EPP)

Réaliser un audit complet de ses pratiques, depuis l'indication de l'analyse occlusale jusqu'à la synthèse diagnostique et la décision clinique.



FORMAT

## 100% en ligne - EPP - Audit clinique

Votre formation intégralement en ligne : connectez-vous quand vous voulez et d'où vous voulez pendant 15 jours à compter de la date de début de session



DURÉE

4 heures



TARIF

350€

Prix TTC - TVA non applicable, exonération art. 261, 4-4° a du CGI

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Analyser ses pratiques professionnelles relatives à la réalisation d'évaluations cliniques fonctionnelles de l'occlusion
- Confronter ses pratiques aux recommandations en vigueur et identifier les éventuelles actions correctives à mener
- Evaluer à posteriori l'impact des actions menées sur ses pratiques

## Résumé de la formation

**L'évaluation clinique de l'occlusion dentaire est une dimension essentielle de la pratique bucco-dentaire. Elle intervient dans de nombreuses situations de soins courants, notamment lors de plaintes fonctionnelles, de douleurs oro-faciales, de troubles musculo-articulaires, ou dans le cadre du suivi clinique des patients. La diversité des situations rencontrées et l'hétérogénéité des pratiques observées rendent nécessaire une structuration du raisonnement clinique et une traçabilité adaptée de l'analyse occlusale.**

Le chirurgien-dentiste doit être en mesure d'identifier l'indication d'une analyse occlusale, d'en conduire l'évaluation clinique fonctionnelle de manière rigoureuse, et de justifier les décisions prises au regard du fonctionnement occlusal observé et de la tolérance clinique du patient.

Cette action d'Évaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) qui repose sur la méthode de l'audit clinique s'adresse aux chirurgiens-dentistes omnipraticiens en exercice souhaitant analyser et améliorer leurs pratiques réelles dans l'analyse clinique fonctionnelle de l'occlusion dentaire.

La démarche d'évaluation des pratiques est structurée en deux tours d'audit clinique : un premier tour pour analyser rétrospectivement ses pratiques sur un échantillon de dossiers patients à l'aide d'une grille standardisée et pour identifier d'éventuels axes de progrès, un second tour, réalisé selon les mêmes modalités après un délai de 3 mois, pour évaluer l'impact des actions d'amélioration mises en œuvre au cabinet.

## INTERVENANT



**Dr Thibault CONÇU**

- Docteur en chirurgie dentaire
- Chef de clinique des universités – assistant des hôpitaux (Fonctions et dysfonctions de la sphère oro-faciale) – AP-HP BRETONNEAU
- Responsable de la consultation SAOS & Occlusodontie – AP-HP BRETONNEAU

## PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

### Formation à destination des chirurgiens-dentistes :

- Libéraux
- Salariés en centres de santé
- Salariés des établissements de santé et /ou des établissements médico-sociaux

### Formation à destination des praticiens selon la spécialité :

- Omnipratique

## Modalités pratiques



### Plateforme de formation accessible 24/24

Pour une utilisation optimale de la plateforme, nous vous recommandons de vous y connecter depuis le navigateur Google Chrome ou Mozilla Firefox (à jour). Nous préconisons également une connexion internet adéquate au suivi d'une formation en ligne.



### Inscriptions en ligne

[www.webdental-formation.com](http://www.webdental-formation.com) → S'inscrire



### Contact

- Tél. : 01 84 80 34 80 (du lundi au dimanche)
- Mail : [formation@webdental.fr](mailto:formation@webdental.fr)
- Formulaire en ligne : [www.webdental-formation.com/contact](http://www.webdental-formation.com/contact)

**Nous sommes à votre écoute. Si vous êtes en situation de handicap, contactez notre référent handicap**



01 76 31 10 80



[referenthandicap@webdental.fr](mailto:referenthandicap@webdental.fr)

## Prise en charge

Formation éligible à la prise en charge par l'ANDPC sous réserve que le praticien :

- soit libéral et / ou salarié d'un centre de santé conventionné exerçant en France métropolitaine ou dans les DOM,
- dispose du nombre d'heures nécessaire dans son crédit DPC (18 heures par an, à consulter sur [agencedpc.fr](http://agencedpc.fr)),
- soit inscrit à la formation auprès de Webdental Formation,
- soit inscrit à la formation auprès de l'ANDPC,
- suive l'intégralité du parcours de formation durant la session choisie.

## SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Grille d'audit clinique à remplir
- Synthèses et bilans pédagogiques avec précaunisations d'actions à mettre en place

# Méthode et déroulé pédagogique

## ÉVALUATION

### Évaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) - 1er tour

Le praticien est invité à rechercher et analyser 10 de ses dossiers patients pour lesquels il a réalisé une évaluation clinique fonctionnelle de l'occlusion. Il répond à un questionnaire d'évaluation de ses pratiques. En fonction des résultats de cette première évaluation, il constate alors automatiquement les écarts constatés avec les recommandations, aussi bien

en termes de pratiques attendues que d'organisation de soins. Un plan d'action individualisé est ensuite adressé au praticien afin qu'il puisse mettre en œuvre des actions d'amélioration concrètes, réalisables, organisées dans le temps et suivies.

## Formation en pause durant 3 mois

Mise en œuvre au cabinet des actions d'amélioration identifiées

## ÉVALUATION

### Évaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) - 2e tour

3 mois après l'évaluation des pratiques professionnelles, le chirurgien-dentiste est invité à analyser les 10 derniers dossiers patients sur lesquels il a réalisé une évaluation clinique fonctionnelle

de l'occlusion à partir des mêmes critères d'évaluation et des mêmes modalités que précédemment.

## Modalités de validation

Le parcours d'évaluation des pratiques professionnelles est validé lorsque le participant l'a suivi dans sa totalité.

Les certificats de fin de formation seront automatiquement envoyés puis stockés dans l'espace personnel Webdental Formation des participants ayant terminé leur formation.